

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 31 janvier 2014 pour procéder à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013 (en cours de certification par les Commissaires aux comptes).

## Une activité favorable en soutien de l'économie morbihannaise

La collecte bilantielle regroupant dépôts et épargne bancaires, réinvestie sur notre territoire pour financer les crédits, progresse sur 12 mois de 3,7 %. Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 3,2 % avec plus de 10 Milliards d'euros d'encours. Cette évolution favorable démontre la confiance des épargnants dans les produits d'épargne diversifiés et innovants du Crédit Agricole du Morbihan.

50,5 % de nos clients sont sociétaires du Crédit Agricole du Morbihan en cohérence avec les ambitions définies en 2012 par la Fédération Nationale du Crédit Agricole lors de son congrès à Bruxelles.

Dans un contexte difficile, l'activité crédit, avec près de 7,2 Milliards d'euros d'encours, en appui de l'économie locale a été soutenue. Malgré le ralentissement de la demande, les réalisations de crédits retrouvent, sur les derniers mois de l'exercice, une évolution favorable notamment sur l'habitat, l'agriculture et les entreprises. Les services bancaires et les assurances dommages-prévoyance continuent de répondre aux besoins de nos clients et poursuivent leur évolution régulière.

## Des Résultats sociaux cohérents avec notre ambition

Le Produit Net Bancaire s'élève à 213,4 M€ : hors effet provision Epargne Logement, il est en repli de 1,6% en année mobile dans un contexte de marché difficile.

En 2013, Le Crédit Agricole du Morbihan a réduit significativement son ratio de dépendance des marchés financiers et a renforcé sa position en ressources stables. Cette stratégie plus sécuritaire pour les années à venir a pesé sur le PNB 2013.

Les charges générales d'exploitation à 131,4 M€ sont en diminution de 2,0 % après enregistrement des coûts liés à la construction et à la mise en œuvre opérationnelle dans notre Caisse Régionale en mai 2013 du Nouveau Système d'Information Communautaire du Groupe Crédit Agricole et aux changements de réglementation fiscale et sociale.

Le coût du risque ressort à 19,7 M€. Le taux de créances douteuses et litigieuses est de 2,87 %.

La Caisse Régionale maintient sa politique de maîtrise des risques crédits et a renforcé sa couverture des risques : la couverture globale des risques sur encours de crédits est de 3,07 % contre 2,86 % l'exercice précédent.

Le Résultat Net Social est de 41,6 M€ en cohérence avec notre ambition.

## Des Résultats consolidés en hausse

Le résultat net consolidé (part du groupe) est en forte croissance passant de 5,4 M€ à 42,1 M€.

En 2012, le résultat net consolidé était fortement impacté par la variation de juste valeur des BMTN structurés émis et des swaps de couverture associés.

Comme indiqué dans le communiqué de presse de Crédit Agricole SA (publié le 25 janvier 2013 et disponible sur le site internet de Crédit Agricole SA [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) – espace Actus/Presse), les Caisses Régionales de Crédit Agricole ont fait évoluer au 31 décembre 2012, pour l'établissement de leurs comptes consolidés, la méthode de valorisation des titres qu'elles détiennent dans la SAS Rue La Boétie, actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA.

Au 31 décembre 2013, cette valorisation est supérieure au prix de revient des titres SAS Rue La Boétie détenus par le Crédit Agricole du Morbihan et ne génère donc aucune dépréciation dans les comptes consolidés.

## Une structure financière solide et un cours du CCI en croissance

Avec plus de 993 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe) au 31 décembre 2013, soit +5,0 % en année mobile, la Caisse Régionale affiche une structure financière solide. Le ratio CRD (Bâle II) est de 16,39 % au 30 juin 2013 contre 15,96 % au 31 décembre 2012 pour un minimum réglementaire à 8 %.

Le total bilan consolidé au 31 décembre est de 9,7 milliards d'euros en évolution de +7,6 % en année mobile.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 progresse de +52,5 % depuis le début de l'année 2013: il était valorisé à 52,75 euros au 31 décembre 2013, contre 34,60 euros au 31 décembre 2012. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 20 mars 2014 le versement d'un dividende de 2,30 euros par titre (soit 5,72 % de rendement sur le cours moyen 2013).

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 décembre 2013, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du Coefficient de Liquidité qui s'est établi à 129,0 % (pour une norme minimale de 100 %), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

## Les Chiffres Clés

En M€	Déc. 2012	Déc. 2013	Evolution sur un an
Collecte Globale	9 830	10 149	+ 3,2 %
Crédit	7 253	7 166	- 1,2 %
Produit Net Bancaire - Social	221,3	213,4	- 3,6 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	-134,1	-131,4	- 2,0 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	87,2	82,0	- 6,0 %
Résultat Net - Social	44,6	41,6	- 6,7 %
Résultat Net - Consolidé	5,4	42,1	NS
Total Bilan - Consolidé	8 983	9 665	+ 7,6 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)	946,2	993,3	+ 5,0 %

## Les perspectives

Dans un environnement financier et économique encore incertain et en faible croissance, la Caisse Régionale du Morbihan continuera à soutenir et à accompagner le développement économique du département morbihannais et de ses acteurs en cohérence avec son projet d'entreprise et son plan moyen terme 2014-2016 orientés développement et satisfaction client.